



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le **25 JUIN 2026**

ID : 057-245700695-20260617-C20260616_11_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le seize juin à dix-huit heures et trente minutes dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK,
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK,
Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT représenté par son suppléant Gaël MENEGHIN, Sylvie BIRCK, Michel SCHMITT, Katia SORIA, Hervé GROULT, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Alain REDINGE, André DEL PIZZO représenté par sa suppléante Julie TEITGEN, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Christelle MAZZOLINI, Joël IMMER, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

<u>Absents avec procuration :</u> Cyril LAUTERFING	à	Sylvie BIRCK
Flavie THEVENET	à	Michel SCHMITT
Marie-Marthe DUTTA GUPTA	à	Michel HERGAT
Jonathan ROSA	à	Eric GONAND
Céline CONTRERAS	à	Frédéric MESLARD
Aurélié DEROUT	à	Paul GANTIER
Brigitte DA COSTA	à	Benoit STEINMETZ

Absents excusés : Stéphane PFLUMIO, Thierry MICHEL, Evelyne SCHMITTER,

Date de la convocation : 10 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 40

Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



11. Objet : Motion sur le projet A31 bis – secteur Nord

Depuis les années 1990, le projet A31 bis (initialement A32) a donné lieu à une succession de réflexions, de débats et d'hésitations qui ont sans cesse repoussé sa réalisation. Dans le même temps, le nombre de véhicules empruntant l'autoroute actuelle mais aussi tous les axes routiers secondaires du Nord Moselle a augmenté de façon exponentielle.

Dans le contexte de l'enquête d'utilité publique lancée par arrêté préfectoral du 10 avril 2026 et qui s'achèvera le 27 juin 2026, et alors que certaines voix demandent l'abandon du projet, les élus de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs souhaitent réaffirmer leur soutien à cette infrastructure qui répond à une nécessité de mobilité pour tous, et qui s'inscrit dans une démarche globale, partagée et responsable en matière de mobilité. A ce titre, ils entendent faire valoir les intérêts des habitants du territoire communautaire et ce qu'ils soient usagers ou riverains des infrastructures futures.

Les constats actuels sont indiscutables et les projections à 20 ans dessinent une situation qui ne fera que s'aggraver :

- le territoire mosellan compte aujourd'hui plus de 125 000 travailleurs exerçant une activité professionnelle au Luxembourg (données de l'Observatoire territorial transfrontalier), ce qui se traduit par 95 000 déplacements quotidiens, dont 70 % sont réalisés le matin, sur la plage 5h-9h, dans le sens dominant France-Luxembourg ;
- l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers est projetée en forte hausse : de 125 000 aujourd'hui, le nombre pourrait atteindre 300 000 à l'horizon 2035, selon la Chambre de Commerce du Luxembourg ;
- l'A31, qui constitue l'axe principal de desserte des pôles luxembourgeois, est déjà en situation de saturation chaque jour, avec des débits observables en heure de pointe qui se situent entre 3 200 et 4 200 véhicules/heure/sens ;
- les projections, notamment de la DREAL, indiquent que l'A31 sera complètement congestionnée en 2030, et que sa capacité sera dépassée sur de nombreuses sections, dont celle de Thionville à Luxembourg ;
- alors que cette autoroute A31 est l'une des plus chargées d'Europe, elle est aussi l'une des plus vieilles de France, et présente un tracé rendant notamment impossible tout élargissement en traversée des secteurs urbanisés entre Yutz et Elange ;
- des embouteillages quotidiens sont observés aux heures de pointe au niveau des échangeurs de la traversée de Thionville ou à proximité de la frontière luxembourgeoise ;
- les flux sur les routes secondaires qui traversent nos communes, devenues des voies de report, sont en augmentation constante, ce qui génère de nombreuses problématiques : congestion quotidienne, insécurité routière, augmentation de la durée et de la pénibilité des déplacements, dégradation de la qualité et du cadre de vie...

Le Nord Moselle est confronté à une situation de saturation structurelle de son système de mobilité et les déplacements sont devenus un enjeu majeur de service public. Toutes les collectivités et autorités organisatrices de la mobilité se sont emparées du sujet et se sont engagés dans la démarche du SERM (Services Express Régionaux Métropolitains) dans le but de construire une offre de mobilité globale, efficiente et responsable, mais aussi réaliste :

- le transport ferroviaire a un rôle structurant et apparaît comme une alternative importante et vertueuse aux déplacements automobiles. Il permet aujourd'hui de transporter 12 000 voyageurs par jour sur les relations transfrontalières (données SNCF). Dans le cadre du protocole franco-luxembourgeois de 2018, les travaux portés par la Région Grand Est permettront de porter cette capacité TER quotidienne à 22 000 voyageurs. Les investissements au Grand-Duché de Luxembourg sont également très importants, et ont notamment pour objectif de moderniser le réseau ferré luxembourgeois et de proposer, à l'échéance 2027, une nouvelle ligne Luxembourg-

Thionville-Metz permettant de transporter davantage de voyageurs dans des conditions de ponctualité et de fiabilité largement améliorées. Par ailleurs, les gares d'Hettange-Grande et de Volmerange-les-Mines demeurent des infrastructures essentielles à l'adoption de comportements responsables dans les trajets transfrontaliers.

- le réseau de bus transfrontaliers RGTR, autre composante importante de l'offre de transport collectif, se heurte à une difficulté majeure : côté français, les bus circulent sur des axes routiers saturés. Pour permettre à ce réseau de bus de constituer un véritable report modal, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs a défini, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, un projet-pilote ambitieux : la création de voies dédiées aux transports en commun en direction du Grand-Duché de Luxembourg ;
- de nombreuses autres initiatives se développent pour multiplier les solutions de déplacements et modifier les habitudes des usagers : création de parkings P+R et politiques incitatives en faveur du covoiturage ; création de voies dédiées à la mobilité douce... Toutes témoignent d'une prise de conscience des besoins et des attentes des usagers, mais aussi d'une prise en compte des enjeux de protection de l'environnement et de développement durable.

Le projet A31 bis trouve sa place dans cette addition de réponses aux besoins de mobilité. Cette infrastructure, capitale pour le Nord de la Moselle, intègre par ailleurs pleinement les évolutions indispensables à une mobilité tournée vers l'avenir puisqu'il prévoit une voie bus et une voie réservée au covoiturage, propositions qui permettent à la fois de réduire l'autosolisme et de s'orienter vers une mobilité décarbonée. Néanmoins, les élus communautaires restent soucieux des craintes émises par certains habitants. Aussi, la démarche que nous soutenons ne saurait s'inscrire que dans le respect des besoins et des ressources de ceux-ci. Nous accordons donc une vigilance particulière tant aux coûts des déplacements quotidiens qu'aux risques toujours existants de saturation du trafic.

Face à ces éléments, la CCCE :

- Considère qu'un nouveau report du projet A31 bis ne ferait qu'aggraver une situation qui perdure depuis bien trop longtemps, et qu'un rapport de l'AGAPE de 2023 résumait ainsi : « ...les problèmes de mobilités constatés quotidiennement sur la Lorraine Nord sont avant tout hérités de mauvais choix opérés en matière d'aménagement du territoire et d'une absence totale de planification transfrontalière et nord lorraine pendant presque 20 ans » ;
- réaffirme son soutien à la réalisation rapide de l'A31 bis, qui répond à un véritable besoin de service public ;
- réaffirme son engagement dans la démarche du SERM ;
- souligne que ce projet, même s'il ne pourra absorber à lui seul l'ensemble des flux actuels et futurs, trouve tout son sens dans une politique de la mobilité globale et multipartenariale capable de répondre aux défis humains et environnementaux.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260617-C20260616_11_SI-DE

Vote : Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 17 juin 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

